MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

(ANNÉE 1928)

SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET

RAPPORTS PRÉLIMINAIRES

TOME SIXIÈME

QUATRIÈME PARTIE

TELL EDFOU

PAR

M. OCTAVE GUÉRAUD



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1929



QUATRIÈME PARTIE



RAPPORT

SUR

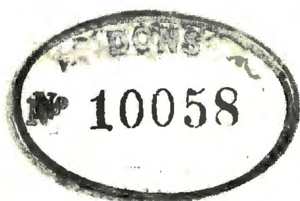
LES FOUILLES DE TELL EDFOU

(1928)

PAR

M. OCTAVE GUÉRAUD







LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1929

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE TELL EDFOU

(1928)

PAR

M. OCTAVE GUÉRAUD.

I

Les fouilles de Tell Edfou, interrompues depuis 1924, ont été reprises par l'Institut français au début de 1928. Commencés tard et menés avec des moyens restreints, les travaux de cette année avaient surtout pour but de reprendre possession du chantier, d'examiner en quel état il se trouvait après trois ans d'inactivité, et d'en préparer l'aménagement pour une campagne ultérieure.

1° ASPECT GÉNÉRAL DU KÔM.

Le Kôm n'avait pas dû se modifier beaucoup depuis 1924. Les *ghafirs*, chargés de sa surveillance par le Service des Antiquités, assurent que rien n'y avait été touché et l'aspect des lieux concordait encore assez bien avec les plans donnés par M. Henne[1]. Les *sabbakhin* ont toutefois poursuivi leur travail : au sud du Kôm, ils ont continué à ronger les bords du «cirque» et au nord ils ont élargi, vers l'ouest, la «plaine Barsanti». L'ensemble du Kôm, dans son état actuel, est ainsi constitué : le centre forme une masse importante, un noyau intact auquel les *sabbakhin* n'ont pas touché, entamé seulement au sommet par les fouilles françaises. De cette masse part, au nord-ouest, un long et mince éperon, seul reste du Kôm en cette partie; au sud, deux autres éperons encadrent le «cirque», mais l'éperon sud-est s'élargit à son extrémité et se raccorde vers l'est au monticule où se trouve encore une partie du village moderne.

L'activité des *sabbakhin* impose au travail des fouilleurs certaines conditions fâcheuses, dont il faut tenir compte pour comprendre l'aspect d'un chantier comme celui d'Edfou. La règle, pour les fouilleurs, est de travailler du haut vers le bas, de

[1] Cf. les rapports sur les fouilles déjà effectuées à Edfou, dans les *Rapports préliminaires sur les fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. I, 2ᵉ partie, et t. II, 3ᵉ partie.

déblayer méthodiquement les diverses couches historiques. Les *sabbakhîn*, eux, attaquent le Kôm par la base, provoquent d'énormes éboulements et emportent la terre dans leurs cultures. Aussi la concession de l'Institut français est-elle entourée, rongée, déchirée par des zones d'effondrement. Ces zones, bien entendu, ont rarement des parois abruptes et verticales. La terre y forme une pente assez raide, d'où émergent, en gradins, des pans de murs restés debout, enchevêtrés ou superposés les uns aux autres. La figure 3, planche I, donne une idée de cet aspect, mais elle est loin de représenter toute la hauteur du Kôm et toute la superposition des constructions successives.

Or parmi les ruines émergeant des parties éboulées, il arrive que certaines présentent un intérêt, d'autant plus grand qu'elles sont à un niveau plus bas, c'est-à-dire plus ancien. Et comme elles risqueraient d'avoir disparu avant que la fouille régulière ait atteint ce niveau, les fouilleurs sont amenés à étendre leur chantier dans cette direction et à fouiller en profondeur plus qu'ils ne le voudraient. C'est là une pratique nécessaire, imposée par les circonstances, mais en elle-même fâcheuse. Outre qu'il devient ainsi plus difficile de se reconnaître dans la succession et l'âge des niveaux historiques, ces déblaiements en profondeur, enlevant la terre et laissant subsister des murs superposés en quatre ou cinq étages, créent, dans le chantier, des endroits à-pic où le travail devient dangereux, aussi bien à la base qu'à la partie supérieure. Des murs de brique crue, reposant sur de la poussière, n'ont pas grande solidité et une légère poussée peut en faire écrouler des pans entiers, avec tous les étages de constructions qu'ils supportent.

2° CHOIX, DÉLIMITATION ET ASPECT DU CHANTIER PRINCIPAL.

Arrivé à Edfou le 1er février 1928, je décidai, après avoir étudié le Kôm, de commencer les fouilles dans une partie du IIIe secteur, située au nord et au nord-ouest de la salle à colonnes[1]. Je prenais comme limites des travaux : 1° le gros mur α qui borde la «rue des Tombes» et le mur plus mince qui lui fait suite vers l'ouest, jusqu'à l'espace effondré indiqué sur le plan; 2° le mur β, perpendiculaire au mur α. Partout ailleurs (nord-est et sud) l'emplacement choisi était limité par des effondrements. C'était une sorte de bastion, d'accès fort raide, de surface restreinte, ne présentant que de la terre et de très misérables restes de constructions. Il formait la partie la plus haute du IIIe secteur, et il n'était pas possible de fouiller ailleurs sans s'exposer à provoquer un écroulement de ce côté. Mon but était donc de le déblayer et de rattraper, si possible, le niveau de la salle à colonnes, en limitant mon travail aux gros murs indiqués, assez solides pour rester en place même quand le niveau de leurs fondations serait légèrement dépassé.

[1] Voir, planche VII, le plan de cette partie du secteur, que j'emprunte au plan donné par M. Henne (*Rapports préliminaires*, t. II, pl. XXXII).

L'aspect du chantier, à l'ouverture des travaux, était le suivant. Sur sa face nord, le mur α était entièrement dégagé, ainsi qu'un autre mur plus ancien, sur lequel il avait été établi. Les diverses pièces *h'* et *g'*, fouillées les années précédentes, formaient autant de compartiments en contre-bas. La face sud du mur α n'était qu'en partie déblayée, et peu profondément. Le sol affleurait, par endroits, à son niveau supérieur. Le cas était analogue pour le mur β, dégagé sur sa face ouest, mais recouvert et dominé à l'est par du terrain et des morceaux de murs encore en place, les restes des chambres F', surplombant à l'est un escarpement. De ces chambres ne subsistaient plus que des débris de murs insignifiants. Seule la maison F'^1, rasée au niveau du rez-de-chaussée et encore en partie recouverte de terre, conservait sa cave intacte, avec la voûte, le manchon d'aération et l'ouverture carrée où débouchait l'escalier. De cette maison F'^1, on dominait la salle à colonnes. A l'ouest de la maison F'^1 passait, perpendiculaire à la rue des Tombes, une ruelle presque aussitôt coupée au sud par l'éboulement du terrain. En bordure de cette ruelle et faisant face à F'^1, des restes de murs étaient encore debout, représentant le rez-de-chaussée d'une maison accompagnée peut-être d'une cour (espace GH du plan). Au sud-ouest de ces restes, le terrain était effondré à pic.

Enfin, à l'ouest, la rue des Tombes était interrompue par un espace effondré.

II. — LES FOUILLES.

1° A L'EST DU MUR β.

Les travaux ont commencé le 3 février, avec un personnel de dix hommes et trente enfants. Ces chiffres furent doublés au bout d'une semaine, lorsque les premiers déblaiements permirent de travailler sur un terrain plus large et avec des moyens d'accès suffisants pour l'évacuation des déblais. Ces déblais étaient emportés vers le nord et versés dans la partie réservée aux *sabbakhîn*. Plus tard une seconde décharge fut organisée vers le sud, dans le *cirque*.

A l'est du mur β, la démolition des restes de chambres voûtées n'apporta rien d'intéressant. Dans le caveau F'^5 furent trouvés des cadavres en misérable état, pêle-mêle, coagulés avec la terre et les linceuls. Ceux-ci étaient de toile grossière, sans aucun ornement. Les morts ne portaient ni bijoux ni parures.

En continuant à descendre, nous constatâmes que le mur β était longé par une rue perpendiculaire à la rue des Tombes, et qui, sans doute, rejoignait au nord la ruelle des Tombes. Des diverses constructions qui avaient bordé à l'est cette rue, nous ne retrouvâmes que des fragments de murs dont la hauteur ne dépassait généralement pas 0 m. 40 ou 0 m. 50. Sans doute ces maisons avaient-elles été successivement rasées au niveau du sol, la partie conservée représentant les fondations et la

hauteur du mur enterrée par l'exhaussement de la rue. Quelques restes de murs avaient gardé une plus grande hauteur, comme si, après la démolition d'une maison, ils avaient été remployés pour en rebâtir une autre sur le même emplacement.

Tous ces restes étaient trop insignifiants pour permettre de retracer le plan des constructions. C'est seulement pour mémoire que je donne le croquis où j'ai relevé les principaux (fig. 1) : il ne faudrait pas croire que ces murs fussent certainement

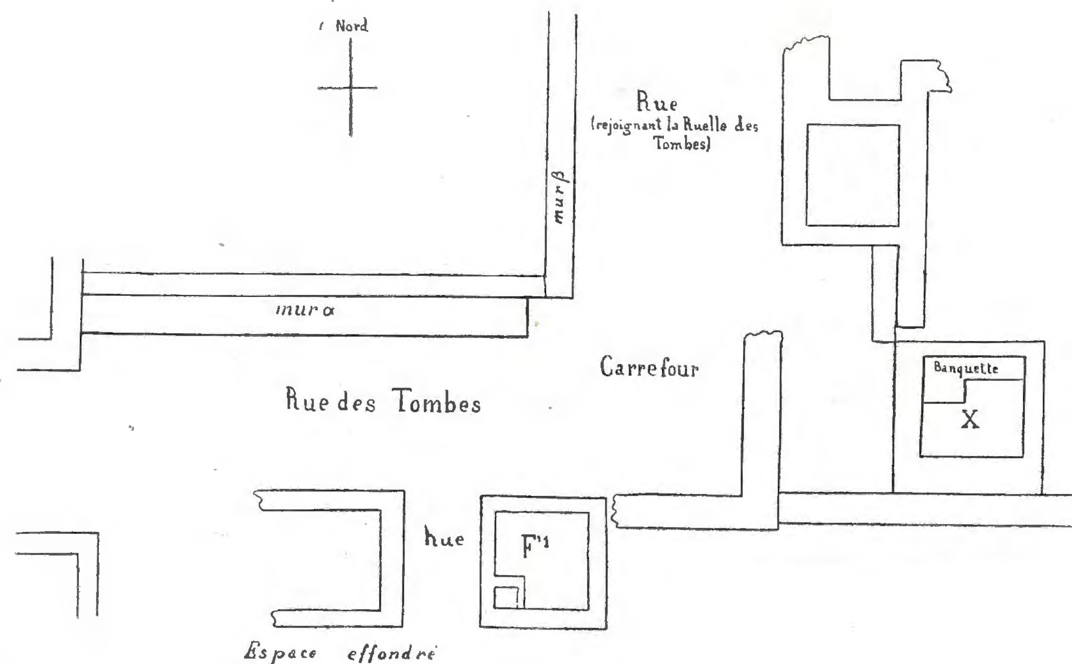


Fig. 1. — Fouilles à l'est du mur β.

unis entre eux tels qu'ils sont figurés, car, avec ces démolitions et ces remplois perpétuels, on n'est jamais sûr que des restes de deux murs trouvés au même niveau aient fait partie d'un même ensemble, ni que des restes de murs à des niveaux légèrement différents n'aient pas appartenu à la même maison.

Tous ces murs sont de construction analogue : je veux dire également mal bâtis, en briques crues de petites dimensions et assemblées sans règle fixe.

Seule la chambre X, anciennement voûtée, était assez bien conservée. Elle présentait, dans l'un de ses angles, une sorte de banquette limitée par des briques crues et remplie de terre tassée, très compacte, destinée sans doute à supporter des récipients ou des provisions.

Dans toute cette partie du chantier, les trouvailles furent des plus maigres : quelques infimes débris de papyrus portant des caractères grecs ou coptes, une planchette demi-brûlée portant les lettres ⲭⲟⲥ; dans la chambre X, un ostrakon copte, un

morceau d'amphore à vin portant à l'encre quelques mots coptes, une petite assiette en terre rouge et quelques bribes de papyrus. Sur le plus grand morceau j'ai lu :

]οσα[
]τουτον ουχ ημ[
]ρωπους τοις μ[

ce qui semble bien avoir appartenu à un texte grec.

Nous devions être arrivés là à la fin de la couche d'époque romaine. En continuant à descendre et en approchant du niveau de la salle à colonnes, — qui, de ce côté, a été presque atteint — nous trouvâmes dans cette partie un nombre croissant d'ostraka démotiques, quelques monnaies ptolémaïques, divers petits objets en faïence (Bès, Isis assise), et un modèle de chapiteau ptolémaïque. Les restes de constructions se sont révélés toujours aussi insignifiants. Cependant, à mesure que la fouille gagnait en profondeur, les briques étaient plus grosses, plus régulières et disposées avec plus de soin. La rue longeant le mur β a dû exister de bonne heure, bien avant le mur β qui est d'époque copte ou arabe. Elle semble avoir été primitivement plus large qu'elle ne le fut dans les derniers temps, les maisons ayant peu à peu empiété sur la rue.

2° AU SUD DU MUR α.

Les fouilles au sud du mur α sont suffisamment illustrées par la série de photographies (planches II et III) prises les unes de l'est vers l'ouest, les autres dans la direction inverse. La rue des Tombes, elle aussi, a existé de bonne heure, car sur une profondeur d'environ 2 m. 50, le long du mur α et plus bas même que ce mur, la pioche des ouvriers ne rencontra qu'une terre extrêmement compacte, sans autres restes que des fragments de paille, des bribes de papyrus et de menus tessons de vases.

La cave f'^1, en bordure de la rue, fut dégagée entièrement, puis détruite par nous. Sur son mur nord, rasé au niveau du rez de chaussée, un mort était étendu, la tête vers l'ouest. Son squelette avait été complètement écrasé par le poids des déblais postérieurs : il ne semblait pas qu'aucun monument autre que des déblais l'eût jamais recouvert. Il portait un linceul sans ornement et n'avait pas de bijoux.

La cave f'^1 était bien conservée. On y pénétrait par un escalier ménagé dans l'angle sud-ouest. Comme dans la plupart des caves de cette époque, cet escalier partait du mur et descendait vers le milieu d'un des côtés de la cave : disposition commode pour la construction, mais malaisée pour la descente. L'entrée de l'escalier est carrée et très étroite, entourée d'un petit mur destiné à rattraper le niveau du sol du rez-de-chaussée. Une trappe devait fermer le trou. Comme l'escalier descend perpendiculairement à la longueur de la voûte, la courbure de cette voûte, en face de l'entrée, se rapproche de l'horizontale, pour empêcher qu'on ne se

heurte la tête, et pour éviter aussi de laisser pendre dans le vide un morceau de voûte aigu, qui aurait été fragile. La rencontre des deux courbures se fait par un plan vertical (fig. 2).

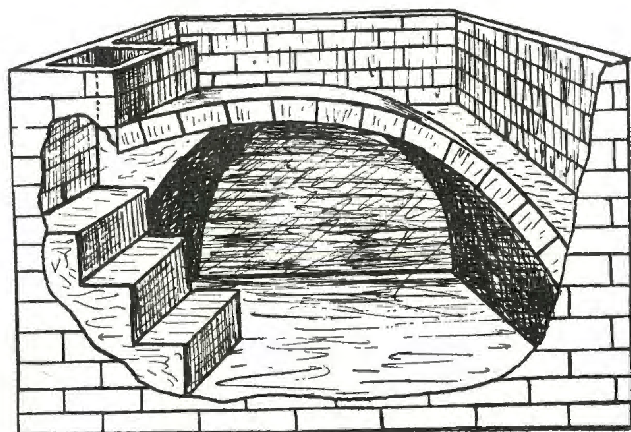


Fig. 2. — La cave f'^1.

La première marche de l'escalier est très haute : il devait falloir, pour l'atteindre, se baisser et se laisser glisser dans le trou. Ce caractère est commun à un grand nombre de descentes de caves : un escalier en pente douce aurait nécessité une plus grande ouverture dans la voûte; d'où une moins grande solidité pour celle-ci, et plus de place perdue au rez-de-chaussée.

L'intervalle entre l'extrados de la voûte et le sol du rez-de-chaussée devait être rempli par des remblais. Mais le long des murs est et ouest, à la rencontre de ces murs et de la voûte, le vide a été comblé par un peu de maçonnerie, qui forme, vu de dessus, comme un petit mur rasé. C'est encore un caractère commun à beaucoup de constructions de cette époque. Cette maçonnerie adhère aux murs latéraux et fait pour ainsi dire corps avec eux; elle y est parfois restée accrochée après l'écroulement de la voûte. Elle était peut-être destinée à rendre moins lourde la pression qui pèse sur la voûte en cet endroit où l'épaisseur des remblais est la plus grande.

La voûte était percée du trou d'aération habituel, dans lequel était ajusté un manchon d'argile qui dépassait hors de la voûte et devait traverser la couche de remblais et l'épaisseur du sol du rez-de-chaussée. En revanche ce manchon ne pénétrait que très peu dans l'épaisseur même de la voûte.

En dehors de cette cave f'^1, les autres constructions du même niveau, au sud de la rue des Tombes, étaient en trop mauvais état pour fournir aucun renseignement important. Elles avaient eu, elles aussi, des caves voûtées, mais tout à fait démolies.

A un niveau plus bas, des restes d'autres constructions ont donné quelques pièces de vaisselle, surtout de petites coupes en terre, à lèvres légèrement rentrantes, et un Thôt-ibis en faïence bleue. Mêlés aux déblais se trouvaient d'assez nombreux blocs de pierre, parfois bruts, souvent équarris avec soin. Mais aucun n'était engagé dans de la maçonnerie et je ne saurais dire s'ils se trouvaient *in situ* ou s'ils étaient descendus là au cours des effondrements de voûtes et des tassements de terrain qui ont dû se produire à mesure que le Kôm s'élevait.

En approchant du niveau de la salle à colonnes, nous avons atteint une couche dans laquelle la topographie des lieux était toute différente de ce qu'elle fut plus tard, aux niveaux supérieurs (voir planche VIII). La rue des Tombes n'existait pas,

et tout cet espace était occupé par une quantité de petites cellules, dont une partie au moins étaient voûtées, et qui forment un ensemble jusqu'à présent difficile à interpréter. En outre, de nombreuses pierres ont été trouvées en place. La plupart semblent avoir appartenu à des dallages, mais toutes ne sont pas exactement au même niveau. Ce sont des blocs de grès friable, médiocrement taillés.

Le plus remarquable de ces ensembles de blocs restés en place est un seuil de porte. De chacun des deux montants, il reste l'assise inférieure, formée de blocs de grès dur, très soigneusement taillés et liés au plâtre. Il ne semble pas qu'on ait affaire à des matériaux pris ailleurs, puis transportés et utilisés à cet endroit : la perfection du travail exclut l'idée d'un remploi. L'un des blocs du montant nord, sans doute endommagé par accident, est réparé habilement à l'aide d'un morceau pris à une pierre différente et collé au plâtre, selon le procédé dont le grand temple d'Edfou offre tant d'exemples. Entre les montants, le sol est dallé d'un bloc de grès, complété autrefois, semble-t-il, par du béton. Les montants présentent à leurs extrémités une saillie, de façon à former l'étranglement caractéristique des portes. Il faut noter que les saillies du montant nord sont plus prononcées que celles du montant sud : 0 m. 15 au lieu de 0 m. 10.

Dans l'état actuel, la porte semble ouvrir, à l'ouest, sur une petite salle de 3 m. 60 sur 3 mètres. Mais cet état correspond-il à la disposition primitive? Il faut dire que les murs de cette salle sont conservés sur une très faible hauteur. Il n'est pas même certain que le mur ouest ait été construit en même temps que les autres. Il n'est pas possible de dire non plus si cette salle possédait une autre porte que celle dont il reste le seuil.

De l'autre côté du mur ouest de cette salle, dans un espace (salle?) à peu près entièrement effondré maintenant, nous avons trouvé, fêlée mais en place, une cuve en terre cuite, de forme cylindrique, légèrement renflée, au fond plat. Son diamètre est de 0 m. 78, sa profondeur de 0 m. 70. Par une brèche ouverte au sommet, à la partie sud-ouest, arrivait une canalisation dont il restait deux éléments : tuyaux en terre cuite, longs de 0 m. 42, renflés au centre et amincis aux extrémités dont l'une s'emboîte dans le tuyau suivant, tandis que l'autre reçoit le bout du précédent (fig. 3). Cet assemblage n'était complété par aucun ciment. La disposition des tuyaux montre que l'eau arrivait vers la cuve.

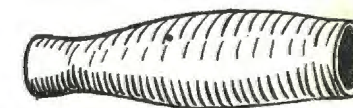


Fig. 3. — Tuyau de terre cuite.

A quel usage répondait cette installation? Il n'est pas rare de trouver, dans des maisons du Kôm, les restes de grandes bassines en terre cuite, en partie engagées dans le sol ou même dans un mur, et l'on peut supposer qu'elles servaient à emmagasiner une provision d'eau. Mais ici nous avons une canalisation. Il ne pouvait être question d'amener par des tuyaux l'eau sur le Kôm, qui est plus élevé que toute la région voisine; et il n'a jamais pu y avoir de source dans cet amas de poussière. L'eau

provenait-elle d'un réservoir qui, une fois rempli, permettait d'alimenter à volonté notre cuve et peut-être d'autres semblables? Ou bien la cuve devait-elle recevoir l'écoulement des eaux de pluie? Dans un pays où la pluie est un événement rare, une telle précaution prouverait l'existence d'un édifice plus important que des maisons d'habitation, probablement un édifice religieux. La présence du seuil de porte, et des nombreux blocs de pierre restés en place, est en faveur de cette supposition. Les petites cellules voisines auraient été des greniers. Dans l'une d'elles, nous avons trouvé deux jarres de terre, enfoncées jusqu'au col dans le sol très dur, et bouchées chacune par un caillou. L'une et l'autre ne contenaient qu'un peu de poussière.

Enfin cet ensemble de constructions était-il en relation avec la salle à colonnes, dont le niveau est, à vrai dire, un peu inférieur? L'état actuel des ruines ne permet pas d'en décider. Peut-être la topographie de ce niveau deviendra-t-elle plus claire lorsqu'on l'aura déblayé plus au nord; car, dans cette couche, la limite marquée plus haut par le mur α et la rue des Tombes ne correspond plus à rien. La saison étant trop avancée pour entreprendre ce déblaiement, j'ai arrêté les travaux le 12 mars, en laissant en place tous les restes de murs du niveau atteint.

III. — CHANTIER SECONDAIRE : DÉBLAIEMENT D'UNE MAISON.

Tandis que se poursuivaient les travaux dont je viens de rendre compte, mettant au jour des ruines de constructions rasées et presque détruites de fond en comble, j'ai fait dégager, au nord du même IIIe secteur, l'ensemble de chambres désignées par H″ sur le plan reproduit à la planche VII; et là j'ai eu la chance de trouver la maison la mieux conservée que l'on ait encore déblayée dans le Kôm. Le plan donné planche IX, partie supérieure, représente ce que j'appellerai le rez-de-chaussée de la maison. A mon arrivée, seules les pièces 1 et 2 avaient été complètement fouillées. Au cours d'une visite dans cette partie du secteur, je m'introduisis par un trou ouvert à l'angle sud-ouest de la pièce 2 et me trouvai sur un escalier s'enfonçant dans un couloir voûté et tournant à angle droit pour aboutir à une cave dont la voûte était rompue : tout cela d'une construction propre et soignée, peu ordinaire sur le Kôm d'Edfou. Je décidai donc d'achever le déblaiement de cette maison, car, située à la limite de la concession et au bord d'un escarpement, elle pouvait être endommagée ou détruite par les *sabbakhîn*.

La chambre 3 était la pièce centrale; sur elle s'ouvraient les chambres 1, 2 et 4. Elle se prolonge en une sorte de couloir d'où l'on pénétrait dans la chambre 5 par une porte, ensuite condamnée[1]. Au fond de ce couloir, une porte basse, en arceau, donne sur le réduit 6 étroit et allongé, pavé de briques cuites jointes au ciment,

[1] Au-dessus de cette porte, nous avons trouvé le cadavre d'un très jeune enfant, enveloppé d'un linceul.

anciennement voûté et de hauteur égale à celle des autres pièces. Enfin sur le même couloir débouche le bas d'un escalier qui monte d'abord nord-sud, puis tourne à angle droit et se poursuit est-ouest pour parvenir au niveau de la place des Tombes. Cet escalier a sa partie est-ouest construite au-dessus d'un second réduit voûté, beaucoup plus bas que l'autre, et ouvrant sur la chambre 3 par une porte basse en arceau. A côté de cette porte et en partie logé dans le mur était bâti un petit bassin en briques cuites liées au ciment, creux de 5 centimètres environ, et enduit de ciment. A en juger par la présence de briques cuites et de ciment, cette construction devait être destinée à l'utilisation d'un liquide. D'après les ouvriers arabes, on y plaçait les *zirs* pleins d'eau, soutenus par des supports en planches ou en argile. Le petit bassin serait destiné à retenir l'eau qui suinte à travers la terre poreuse du *zir*. Des dispositifs de ce genre seraient encore employés aujourd'hui dans certaines maisons. La faible profondeur du bassin ne permet pas de recueillir utilement l'eau filtrée, mais le but recherché n'est pas d'avoir de l'eau plus propre. L'eau véritablement bonne à boire, c'est l'eau naturelle, complète, telle qu'on la tire du Nil, avec sa boue et ses ordures. Quant à celle qui filtre à travers les parois du récipient, elle a l'avantage de rafraîchir le reste par évaporation, mais il faut l'empêcher de détremper le sol de la pièce : à cela serviraient les petits bassins, d'où l'eau s'évapore d'autant plus vite qu'ils sont plus larges et moins profonds. Je donne sous réserves cette explication, qui n'est pas invraisemblable[1].

La pièce 3, étant donné sa situation, la présence de ce bassin, la proximité des deux réduits voûtés, et les trois vastes niches creusées dans ses murs, devait être consacrée à la cuisine et aux travaux généraux de la maison. A côté du petit bassin, près de l'entrée du réduit ménagé sous l'escalier, nous avons trouvé six amphores à vin, en forme de carottes, intactes et vides. Les autres pièces, indépendantes, servaient sans doute pour l'habitation des membres de la famille. Les chambres 1 et 4 ont, à un certain moment, communiqué par une porte qui fut ensuite condamnée. Les pièces 1 et 2 sont symétriques et de même largeur, mais alors que le mur ouest de la pièce 2 prolonge au rez-de-chaussée le mur de la cave qui est au-dessous, celui de la pièce 1 est bâti un peu plus à l'ouest. Cette anomalie s'explique par le désir de faire ouvrir la chambre 1 sur la pièce 3, et de la rendre indépendante de la pièce 2.

L'ensemble de ces pièces forme une habitation assez vaste (7 m. 70 × 11 m. 50 entre les murs) et assez commodément agencée. Mais une question reste pour moi insoluble : comment y pénétrait-on? Notre «rez-de-chaussée» n'a pas de porte ouvrant sur le dehors. J'ai trouvé tous les murs extérieurs assez bien conservés pour être sûr qu'ils ne présentaient pas d'ouverture. Le mur nord de la pièce 5, tant qu'il n'était qu'en partie dégagé, était interrompu par une brèche où l'on pouvait voir une

[1] Il s'agit probablement d'une construction destinée au même objet que celle qui se trouve un peu à l'ouest de notre maison, et à un niveau supérieur. Voir, au sujet de celle-ci, M. Henne, *Rapports préliminaires*, t. II, p. 11, n. 1 et pl. XII, fig. 1. J'en donne moi-même une photographie, pl. IV, fig. 4.

entrée (cf. planche VII). Mais la suite du déblaiement a montré que cette brèche était accidentelle et s'arrêtait bien au-dessus du niveau des chambres. — Pas plus que des portes, je n'ai trouvé trace de fenêtres, ce qui est moins étonnant.

Quant à l'escalier, où conduisait-il? On pense d'abord à un étage : nous aurions ici la première maison à étage que l'on ait retrouvée à Edfou. Mais alors les pièces du rez-de-chaussée auraient été complètement obscures. Peut-être l'escalier menait-il simplement à une terrasse aménagée au-dessus d'une partie de la maison, le reste ayant comme toit le mélange ordinaire de branches, de feuilles de palmier et de paille, qui laisse filtrer le peu d'air et de lumière nécessaire aux habitants.

Une autre hypothèse est cependant possible. La pièce 3 commande toutes les autres pièces : l'entrée de la maison devrait donc conduire directement à cette pièce 3, plutôt qu'à toute autre. Or cette entrée ne serait-elle pas précisément notre escalier qui, dans l'état actuel des lieux, aboutit à l'angle de la maison et au niveau de la place des Tombes? L'idée d'une maison construite en contre-bas du sol, et comme enterrée, nous choque évidemment. Mais quand on voit ce dont furent capables souvent les architectes d'Edfou, rien ne paraît invraisemblable. D'ailleurs le sol du Kôm a dû toujours être inégal, plus élevé en certains endroits, et une maison pouvait être en contre-bas sur un de ses côtés mais dégagée sur les autres, comme cela se voit dans les villages de montagne. Il faut songer aussi au désir d'employer le plus possible les restes de constructions antérieures (ici les deux caves dont nous parlerons plus loin) ce qui impose certaines conditions et peut obliger à construire en contre-bas. Enfin nous ne savons pas si la maison a toujours été disposée comme nous l'avons trouvée; si, à mesure que le sol environnant s'exhaussait, on ne l'a pas modifiée pour continuer à l'utiliser. Je n'ai pas reconnu de modification semblable. Mais un remaniement important, affectant par exemple tout un pan de mur, peut ne pas se reconnaître au bout de plusieurs siècles. Il se peut donc qu'à un certain moment, sinon lors de la construction, la face sud de la maison se soit trouvée enterrée sur une partie de sa hauteur, l'entrée se faisant alors en descendant l'escalier.

Pourquoi a-t-on muré la porte de la chambre 5, ainsi privée d'issue? Peut-être elle aussi reçut-elle, avec le temps, une affectation qui rendait suffisant ou préférable l'accès par le haut (échelle ou autre moyen). Il n'est ni possible ni intéressant de retracer toutes les vicissitudes subies par ces habitations rudimentaires, à mesure de leur décrépitude progressive et suivant les besoins ou les caprices de leurs occupants successifs.

Notons encore un détail de construction constaté à plusieurs endroits dans notre rez-de-chaussée. C'est la présence, dans un mur en brique crue, de quelques briques cuites, disposées de façons variables, mais laissant toujours entre elles un espace qui est rempli par un mortier à base de terre, excepté un ou deux trous carrés, maintenant vides. Je suppose que dans ces trous devaient être enfoncés des morceaux de bois servant à suspendre des ustensiles ou, quand il y a plusieurs trous, à supporter

une planche-étagère. On comprend que des briques cuites soient nécessaires pour résister au poids des objets : la brique crue se serait effritée. On s'explique aussi qu'un simple mortier de terre suffise pour boucher la partie centrale, où aucune pression ne s'exerce. Enfin lorsque des briques cuites sont ainsi insérées dans les murs, c'est toujours à portée commode de la main, ce qui ajoute de la vraisemblance à l'explication proposée (fig. 4).

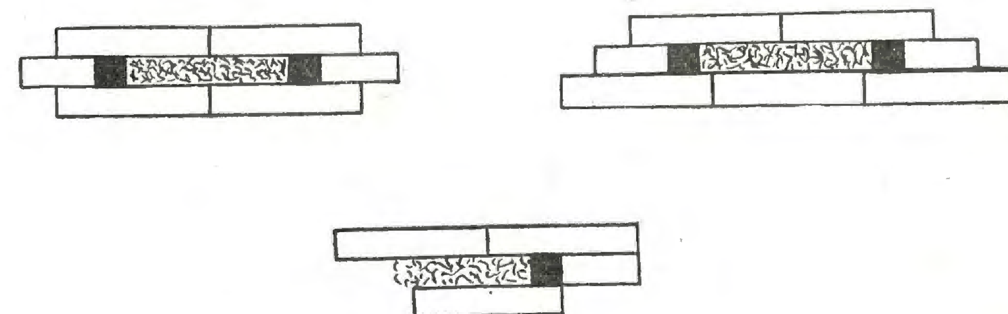


Fig. 4. — Briques cuites encastrées dans un mur en brique crue.

On trouve aussi en grande abondance dans le Kôm d'Edfou (et dans beaucoup d'autres) des sortes de tambours ou de fromages en argile cuite, très compacte et très dure, mesurant environ 0 m. 30 à 0 m. 35 de diamètre et 0 m. 15 à 0 m. 20 de hauteur. Au dire des ouvriers, leur destination était de surélever les marmites sous lesquelles on allumait le feu pour la cuisson des aliments. De fait, beaucoup de ces cylindres sont noircis de fumée. Mais d'autre part j'ai trouvé deux de ces tambours d'argile posés sur des seuils de porte : la porte qui mène de la chambre 1 à la chambre 3, et la porte condamnée entre les chambres 1 et 4 (fig. 5). Je me demande donc s'ils ne servaient pas à supporter le gond inférieur de la porte. Parfois l'une des faces est creusée, comme si elle avait été usée par le frottement du gond. D'autres fois, il est vrai, les deux faces sont sensiblement plates, et c'était le cas dans l'une des deux portes dont je parle. Il est possible que ces tambours, destinés en somme à remplacer des pierres, aient été employés tantôt pour faire la cuisine, tantôt pour supporter le gond d'une porte, tantôt pour d'autres usages encore.

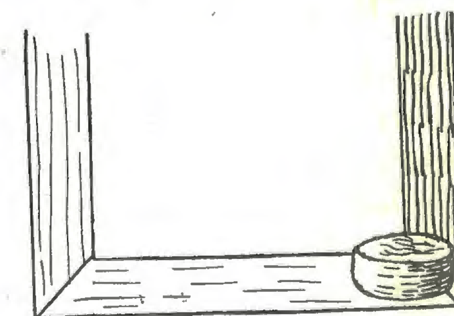


Fig. 5. — Tambour d'argile sur un seuil de porte.

J'ai déjà fait allusion aux caves ménagées sous les pièces 1 et 2. Les autres pièces n'en possédaient pas. Sous la pièce 3, à 1 m. 50 environ, nous avons, il est vrai, atteint et percé la voûte d'une petite chambre, bien conservée mais sans communication avec la pièce 3 : reste de quelque habitation antérieure à celle qui nous occupe.

On pénètre sous la chambre 2 par une ouverture pratiquée à l'angle sud-ouest et primitivement encadrée par des poutres : on voit encore, dans les murs, les encoches où celles-ci étaient encastrées à leurs extrémités. A 1 m. 20 environ plus bas que le rez-de-chaussée, on rencontre le sommet d'un escalier de terre, maintenant réduit à un simple plan incliné, qui descend, en longeant le mur, dans un couloir large de o m. 75 et voûté en berceau. Cette voûte ne suit pas l'inclinaison de l'escalier, mais reste horizontale, et ainsi la hauteur du couloir augmente à mesure qu'on descend. Couloir et escalier tournent ensuite à angle droit et se dirigent sud-nord, la voûte du couloir demeurant toujours horizontale. Le couloir, dont la hauteur finit par atteindre 3 m. 20, bute alors contre un mur, prolongement vertical du pied-droit de la voûte qui couvre la cave. On pénètre dans celle-ci par une ouverture haute de 1 m. 80, percée dans le pied-droit, sans entamer la voûte même dont la solidité reste ainsi plus grande.

Nous avons trouvé cette voûte effondrée et la cave comblée par les briques de la voûte et par des déblais. Seules quelques rangées de briques tenaient encore au pied-droit. Mais nous connaissons la courbure primitive de la voûte, car, pour la construire, on en avait marqué, par un trait incisé dans l'enduit du mur est, les limites supérieure et inférieure. C'est une voûte en plein cintre, ayant o m. 89 de rayon. Elle est constituée par deux épaisseurs de briques, placées comme l'indique la figure 6[1]. Celles de la couche inférieure sont légèrement cintrées et leur côté convexe est un peu plus large que l'autre. Elles s'unissent ainsi sans laisser d'interstice et leur assemblage produit de lui-même la courbure désirée. Les plus larges faces portent trois ou quatre stries semi-circulaires, sans doute pour permettre au mortier à base de terre crue de prendre plus solidement. Les rouleaux ne sont pas inclinés.

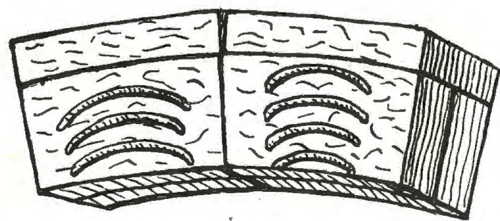


Fig. 6. — Disposition des briques.

Les murs de la cave sont faits de grosses briques, très régulières de forme et très régulièrement disposées. Ils présentent une paroi unie et lisse, comme on n'en voit pas souvent aux murs d'Edfou. Les murs et la face interne de la voûte sont en outre badigeonnés d'un mince enduit de terre. La cave est large de 1 m. 78, longue de 3 m. 75, sa hauteur sous la voûte est de 3 m. o5. La voûte est épaisse de o m. 30. Elle s'arrête 20 centimètres plus bas que le rez-de-chaussée, dont le niveau est marqué par un retrait du mur[2], large d'environ o m. 15. Dans le mur est de la cave est creusée une niche à provisions. A côté de la porte, à gauche en entrant, une autre petite niche était destinée à recevoir une lampe : elle est salie par la fumée et des

[1] Cette disposition est visible sur la photographie, pl. IV, fig. 2.
[2] Ce retrait est visible sur la gauche de la photographie, pl. IV, fig. 2.

traînées d'huile. Le mur nord de la cave, maintenant presque rasé, se prolongeait au rez-de-chaussée pour séparer les pièces 1 et 2.

Outre la cave et le couloir d'accès qui viennent d'être décrits, un autre sous-sol est encore creusé sous la pièce 2. Dans l'angle sud-est du rez-de-chaussée, un trou s'ouvre sur la rencontre de deux couloirs voûtés : l'un, très court, est la continuation du couloir est-ouest par où passe l'escalier qui mène à la cave; en d'autres termes, le même couloir se poursuit tout le long du mur sud, interrompu seulement par une cloison à l'endroit où l'escalier tourne à angle droit. L'autre couloir, de même largeur et voûté de la même façon, longe le mur est et vient se terminer contre le pied-droit de la voûte de la cave. L'ouverture qui donne sur la rencontre des deux couloirs, large de o m. 45 × o m. 50, a dû être percée après coup, peut-être accidentellement. Sa forme n'est pas très régulière. Ses dimensions permettent à peine à un homme de s'y glisser et une fois dans ce cul-de-sac, profond de plus de deux mètres, on n'en peut pas sortir par ses propres moyens.

On voit mal quelle pouvait être la destination de ces deux morceaux de couloirs sans issue. Il n'est pas vraisemblable qu'on ait pris la peine de les construire simplement pour soutenir le sol du rez-de-chaussée. A-t-on voulu ménager une cachette? Ou bien avait-on d'abord l'intention de faire passer par là l'escalier de la cave, qu'on aura ensuite fait tourner plus près du milieu de la pièce?

La cave ménagée sous la pièce 1 était en tous points semblable à la précédente, mais couvrait toute la largeur de la pièce, 2 m. 90, car aucun espace n'était occupé par les moyens d'accès. Par quelle issue y pénétrait-on? Nous n'en avons pas retrouvé de trace. Ce n'était certainement pas par une trappe, car, pour descendre dans une cave de cette profondeur, un escalier aurait été nécessaire, et il n'y en avait pas. Sans doute une ouverture permettait-elle de passer de la cave 2 dans la cave 1. Pourtant, si démoli que soit le mur séparant les deux caves, il ne semble pas avoir jamais présenté d'interruption. Mais, pour l'évacuation des matériaux, nous avons dû laisser subsister, le long du mur ouest des caves, une bande de déblais en plan incliné, qui recouvre peut-être encore la porte de communication entre les deux sous-sols.

Il serait intéressant de dater approximativement notre maison. Trois sortes d'indices sont à considérer pour cela : le niveau occupé dans le Kôm par la maison, les procédés de construction, les objets trouvés. Ceux-ci furent malheureusement rares et peu instructifs car, excepté les six amphores de la chambre 3, aucun n'a été avec certitude retrouvé en place. Un peu de poterie : lampes, assiettes, support de vase en forme d'anneau, d'assez nombreux pieds de coupes en verre, une tête et un corps d'«orantes»; tous objets de basse époque, mais trop peu caractéristiques pour être datés avec précision, et qui, au surplus, n'apprennent rien sur l'âge de la maison elle-même. Quand la voûte d'une cave s'est effondrée, on trouve, au fond, des objets qui ont glissé d'un niveau supérieur et peuvent être plus jeunes de plusieurs siècles.

Lorsqu'une maison, tombant en ruines, est abandonnée, on vient y jeter de vieux objets, de la vaisselle brisée, qui ne prouvent rien pour la date de la maison même. Inversement, les gens qui abandonnent une maison devenue inhabitable emportent dans leur nouveau logis leurs meubles et ustensiles encore utilisables et de la sorte les objets précieux ou ceux qui durent longtemps peuvent finir par échouer dans une maison beaucoup plus jeune qu'eux. Il m'est arrivé, par exemple, de trouver, très près l'un de l'autre, une monnaie byzantine et un pendentif ptolémaïque ou romain, de style nettement égyptien. Les trouvailles les plus caractéristiques, dans notre maison, ont été quelques ostraka grecs, en mauvais état, reçus d'impôts dont trois sont au nom de «Daniel». Certains se trouvaient au fond de la cave 2, d'autres dans la chambre 3. Des reçus d'impôts ne sont pas des documents que l'on conserve très longtemps ni que l'on emporte quand on déménage. Et puisque nous en avons rencontré plusieurs au même nom, ils ne sont probablement pas là par accident : ils doivent dater des derniers temps où la maison fut habitée. Ils sont écrits par des mains différentes, généralement maladroites, d'une écriture gauche et peu caractéristique. Ils sont certainement d'époque byzantine.

L'examen des niveaux ne fournit pas non plus de renseignements précis. Dans une ville bien construite et entretenue, on peut établir que tel niveau correspond à tel siècle. Ce n'est pas le cas pour Edfou, qui a dû être de bonne heure une ville toute en montées et en descentes, comme l'est encore la partie du village construite sur le Kôm : deux maisons peuvent être contemporaines quoique la base de l'une soit au niveau du toit de l'autre. Une maison solide dure longtemps, avec des réparations et des remaniements : elle conserve toujours son niveau. Pendant ce temps, à côté d'elle, les maisons voisines tombent en ruines; sur ces ruines, on bâtit de nouveau, et le sol s'élève.

Du fond de nos caves au sol du rez-de-chaussée, la hauteur est de 3 m. 55. Les murs du rez-de-chaussée étaient, par endroits, conservés sur une hauteur de 3 mètres : soit une hauteur totale de 6 m. 50 environ. Or cette différence de niveaux, qui existe ici entre le haut et le bas d'une même maison, correspond ailleurs à des différences chronologiques de plusieurs siècles. Par son niveau supérieur, notre maison pourrait être contemporaine de la place des Tombes, c'est-à-dire de la dernière période où le Kôm fut habité, époque copte ou même arabe. Par son niveau inférieur, elle pourrait être à peu près contemporaine de la salle à colonnes, du seuil de pierre dégagé cette année, des ostraka démotiques trouvés au même niveau : elle pourrait être romaine, ou même ptolémaïque. La vérité, c'est probablement qu'elle a duré très longtemps, et que les caves sont beaucoup plus anciennes que la partie supérieure.

L'examen de la construction renforce cette hypothèse. Les caves sont d'une époque où l'on construisait bien, où l'emploi de la brique crue était porté presque à la perfection. Les grosses briques, solides, aux arêtes bien droites, forment des murs aussi

lisses et robustes que de la pierre de taille, «un travail de maître» remarquait l'un de mes ouvriers. Même perfection dans les voûtes, avec leur plein cintre bien régulier, leurs briques cintrées, les deux épaisseurs de briques proprement disposées. Il faut noter la hauteur des caves, 3 m. 05 sous la voûte, alors qu'aucune cave déblayée jusqu'ici n'atteignait deux mètres; noter aussi la portée, 2 m. 90, de la voûte qui couvrait la cave 1. Enfin jusqu'à la niche à provisions et aux couloirs de descente, tout montre un travail propre, soigné, exécuté par des ouvriers adroits et consciencieux, un travail probablement romain, peut-être ptolémaïque. Un coup d'œil sur les photographies montre au contraire la médiocrité des artisans qui ont bâti le rez-de-chaussée. Ce n'est pas qu'on ne trouve, dans le Kôm, des spécimens d'architecture beaucoup plus grossière encore. On voit cependant que les briques, plus petites que celles des caves, sont mal moulées. Leurs faces insuffisamment plates, leurs arêtes sinueuses forment des parois rugueuses, irrégulières. Les niches ménagées dans les murs témoignent d'une parfaite insouciance de la symétrie, d'un travail sans goût et sans soin, fait à une époque où l'art de bâtir était en décadence. La présence des ostraka byzantins et d'un ostrakon copte dans la pièce 3, porte à attribuer la construction aux environs du VIe siècle.

Nous aurions donc affaire à une construction, — les caves — qui serait restée utilisée pendant plusieurs siècles. Sans doute ces caves étaient-elles surmontées, au début, d'un rez-de-chaussée de même date et de même architecture. Ce rez-de-chaussée, démoli, fut ensuite remplacé par un autre, peut-être plusieurs autres successivement, jusqu'au moment où la maison fut abandonnée pour toujours.

IV. — RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 1928.

Les fouilles de 1928 nous ont fourni des renseignements sur la topographie d'Edfou et sur l'architecture de quelques constructions. La maison H, dans l'état où nous l'avons trouvée, nous donne un exemple de ce que devait être une bonne maison bourgeoise à l'époque byzantine : c'était loin d'être une demeure luxueuse, et la ville devait présenter déjà cet aspect de misère lamentable qu'elle n'a pas complètement perdu. — Le seuil en pierre et les cellules voisines, avec le bassin et la conduite d'eau, s'ils indiquent vraiment la présence d'un sanctuaire ptolémaïque, pourront devenir instructif lorsque d'autres fouilles auront achevé de déblayer ce niveau.

Pour les trouvailles d'objets, elles ont été insignifiantes. De papyrus, toujours pas, excepté d'infimes débris, tout rongés par le *sebakh*. Rien ne fait espérer qu'on doive trouver à Edfou ces filons d'*afsh* dans lesquels le papyrus se conserve. Les seuls textes grecs sortis de terre cette année sont quelques reçus d'impôts sur ostraka. Avec trois ostraka coptes et une douzaine d'ostraka démotiques, ils constituent tout ce qui a été trouvé cette année en fait de documents écrits.

Comme les années précédentes, les fouilles ont produit un assez grand nombre de petits objets d'époque gréco-romaine mais de style égyptien, en faïence ou en pierre tendre. La figure 1 de la planche V reproduit les mieux conservés, à peu près à leur grandeur naturelle. Ce sont, de gauche à droite : un *oudja* en faïence bleue avec pupille noire; un Bès en faïence vert-jaune pâle; un morceau de statuette en stéatite; un pendentif en faïence bleue (l'anneau pour le suspendre est cassé); un Thôt-ibis en faïence bleue; un *oudja* en faïence bleu-vert pâle.

D'époque ptolémaïque aussi est le modèle de chapiteau (pl. V, fig. 3), en grès badigeonné de plâtre, haut de 14 centimètres.

Les objets de terre cuite ont été trouvés en abondance. Les seules représentations humaines ont été quelques têtes et quelques corps d'«orantes» (pl. V, fig. 2, rangée inférieure[1]). Les lampes, nombreuses, sont presque toutes du modèle représenté pl. VI, fig. 1, en bas et à droite. Trois seulement sont décorées : l'une porte de petites cannelures, une autre est ornée d'un cerf (?), la troisième est une lampe grenouille (pl. V, fig. 2, rangée inférieure).

Les ustensiles de ménage, assiettes, coupes, vases et pots, sont tous d'un travail grossier. Les principales formes sont reproduites, pl. V, fig. 2, rangée supérieure, et pl. VI, fig. 1. Aucun de ces récipients n'est décoré, à l'exception des deux grands vases, hauts de 90 centimètres, représentés à la planche VI, fig. 2. Ceux-ci sont ornés de dessins à la peinture noire; l'ensemble du décor est souligné, *grosso modo*, par quelques touches de peinture blanchâtre, très transparente. Toute cette poterie est d'époque tardive, peu antérieure à la conquête arabe. Seules les coupes sans bordure et à lèvres rentrantes, trouvées à des niveaux plus bas, sont probablement romaines.

Somme toute, les fouilles de cette année ont été moins productives que celles des campagnes précédentes. Les dernières couches habitées semblent être les plus fécondes pour le fouilleur. Ce sont elles qui donnent les objets les plus nombreux et les plus intacts. Dans les couches inférieures, les maisons ne furent abandonnées qu'après avoir été vidées de ce qu'elles renfermaient d'intéressant, et il faut un hasard pour que des objets importants aient été laissés dans ces couches, et n'y aient pas été écrasés. Ce hasard nous a peu favorisés cette année, mais rien ne prouve que le Kôm d'Edfou ne réserve pas pour l'avenir des trouvailles de valeur.

O. Guéraud.

[1] Sur ces orantes, cf. M. Henne, *Rapports préliminaires*, t. II, p. 22-23.



TABLE DES MATIÈRES.



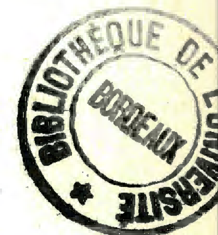


TABLE DES PLANCHES.



1. — Le kôm, partie sud. (Vue prise du temple).



2. — Le kôm, partie nord. (Vue prise du temple).



3. — Un aspect du kôm : constructions superposées, dans un effondrement provoqué par les sabbakhîn.



4. — Cadavre sur un mur de la cave f'.



IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



1. — Le mur α, au premier plan. Le sol affleure à son sommet.



2. — Le mur α et la rue des Tombes à un niveau plus ancien.





3. — Le niveau atteint à la fin de la campagne.



4. — Le seuil de porte en pierre (premier plan, au milieu).

Fouilles au sud du mur α. (Vues prises de l'est).

Imp. Catala Frères, Paris.



1. — Le mur α (à gauche) et la rue des Tombes avant les travaux.



2. — Même niveau que la planche précédente, fig. 2.



3. — Le niveau atteint à la fin de la campagne.



4. — La cuve en terre cuite et les restes de la conduite d'eau.

Fouilles au sud du mur α. (Vues prises de l'ouest).

Imp. Catala Frères, Paris



1. — Maison H : la pièce 3, le bassin, l'escalier et les portes des deux réduits voûtés.



2. — Maison H : le mur sud de la pièce 2. Au premier plan, restes de la voûte de la cave ; un peu en arrière, le pied droit de cette voûte (visible surtout à gauche).



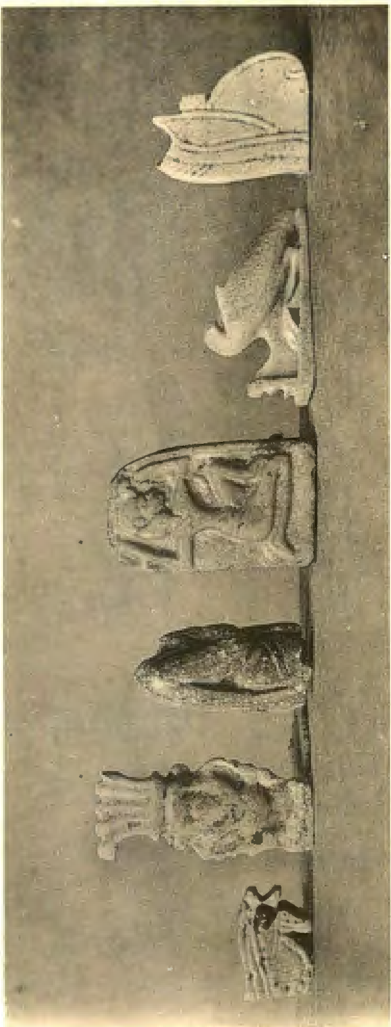
3. — Maison H : cadavre d'enfant au-dessus d'une porte condamnée.



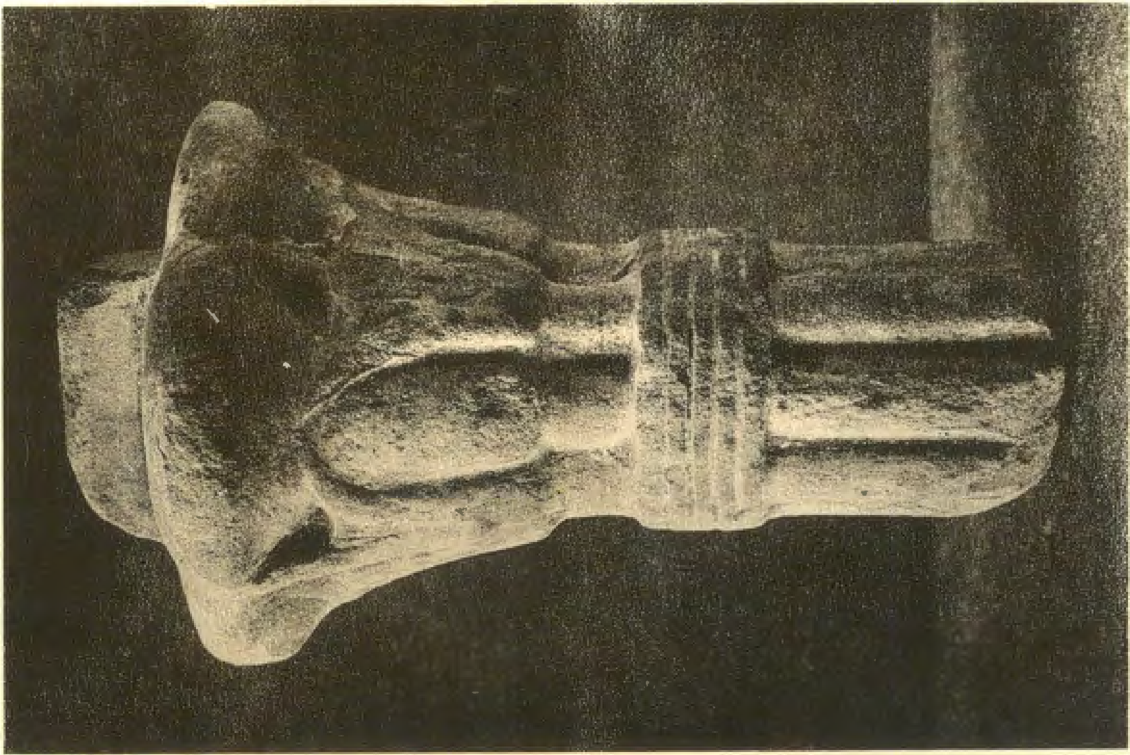
4. — Construction en briques cuites et ciment, à l'ouest de la maison H (fouilles de M. Henne, en 1924).

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS

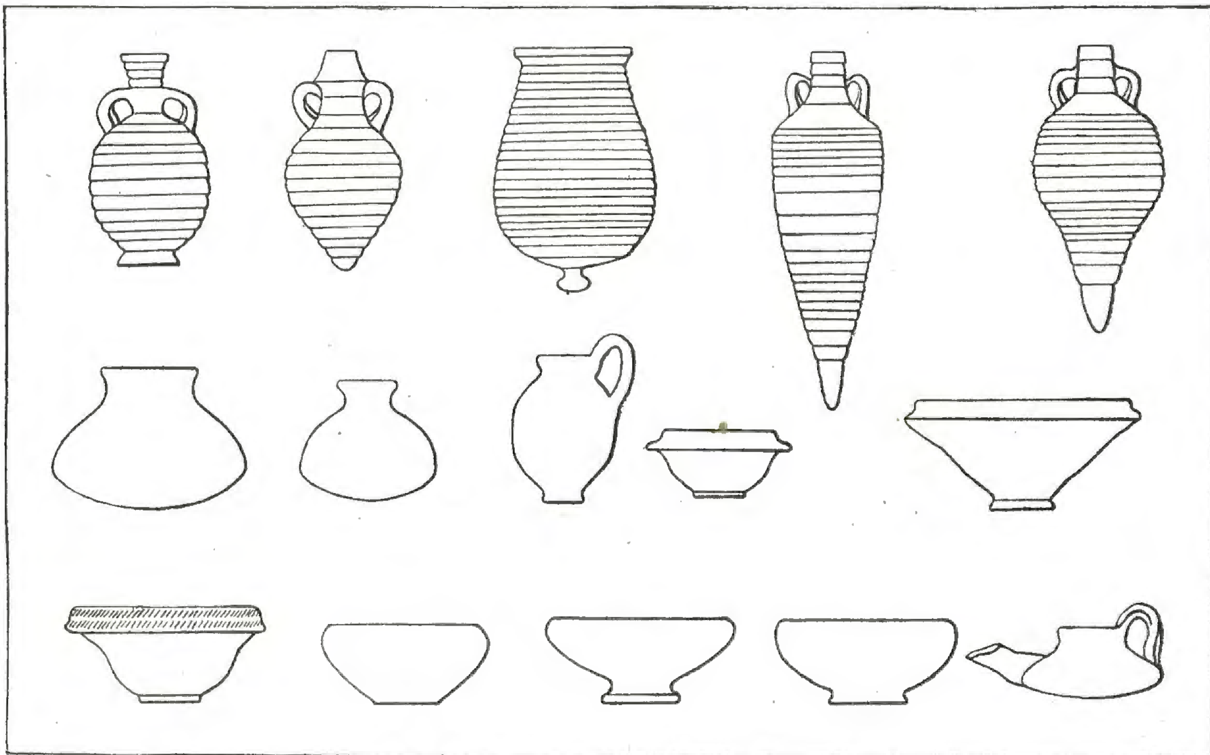



1

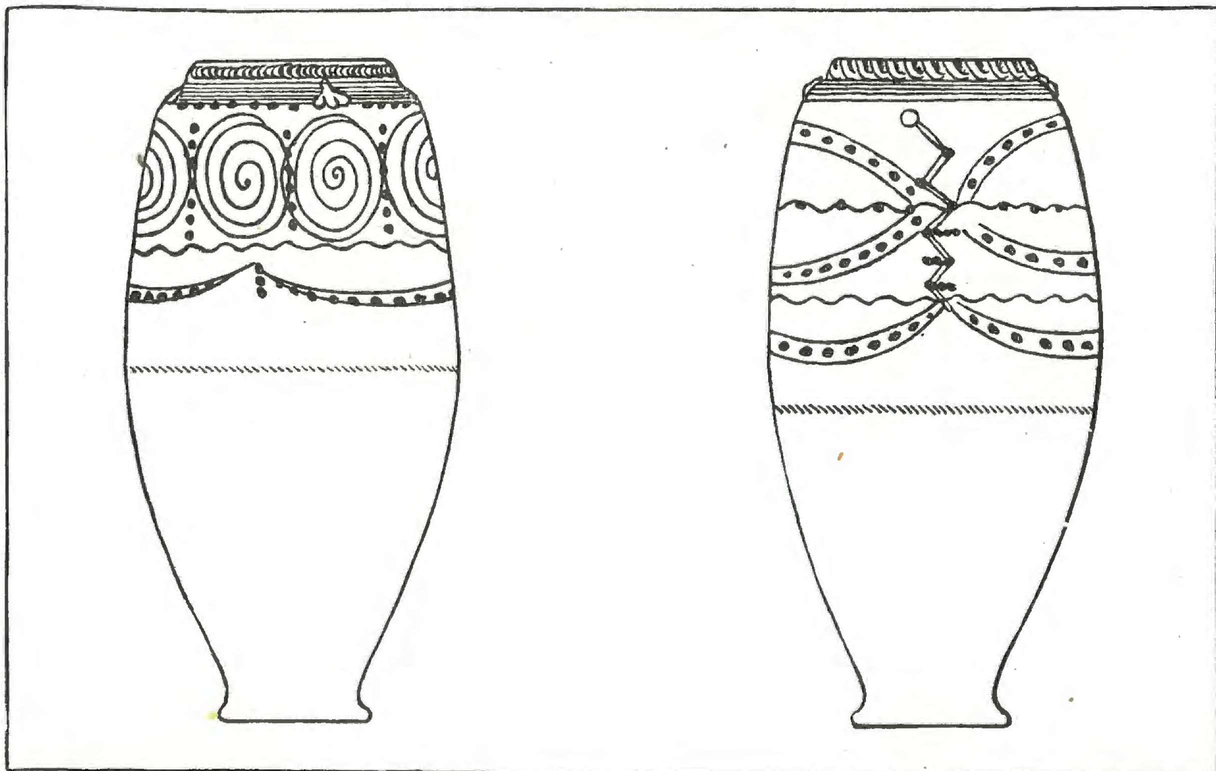

2


3

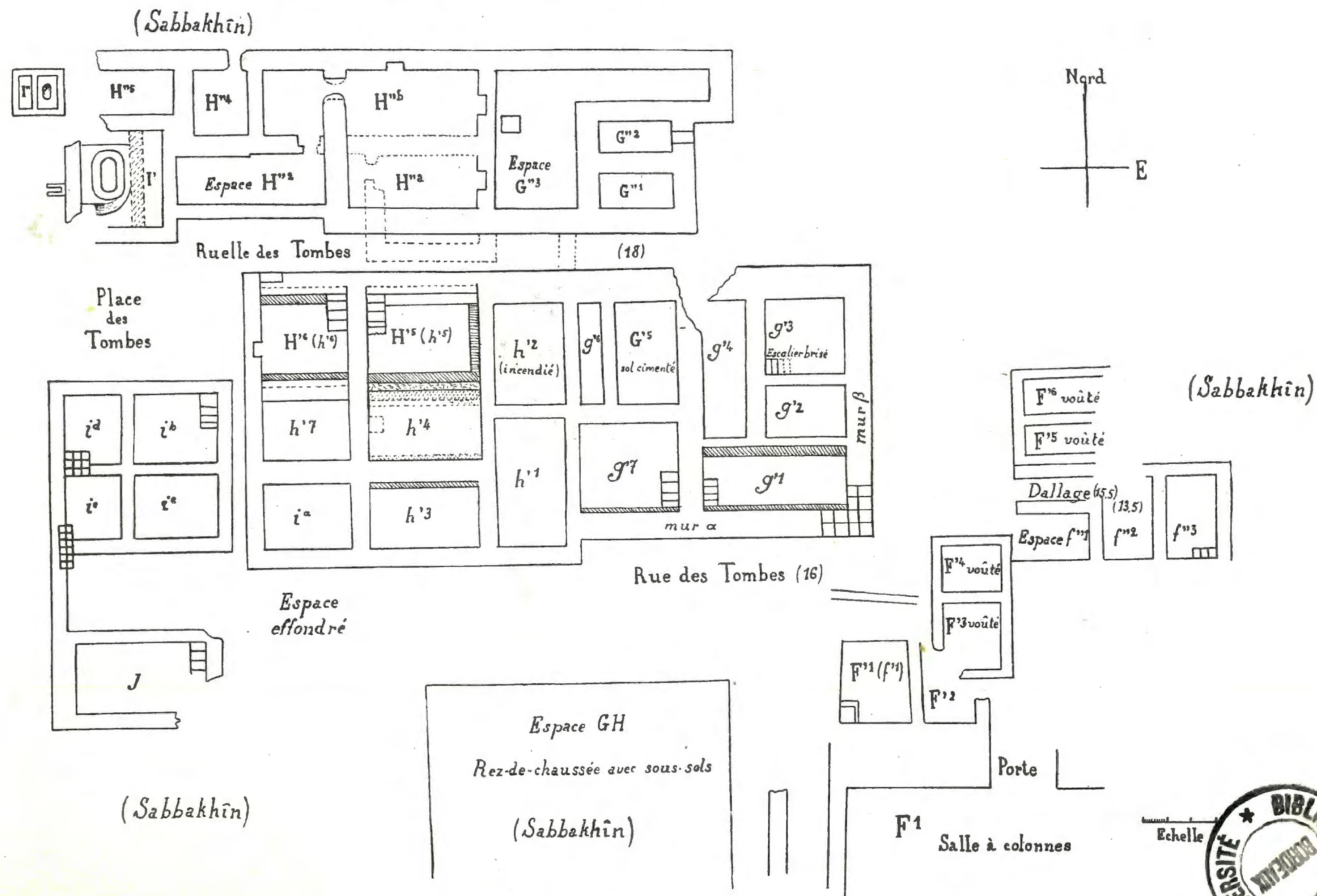
IMP CATALA FRÈRES, PARIS



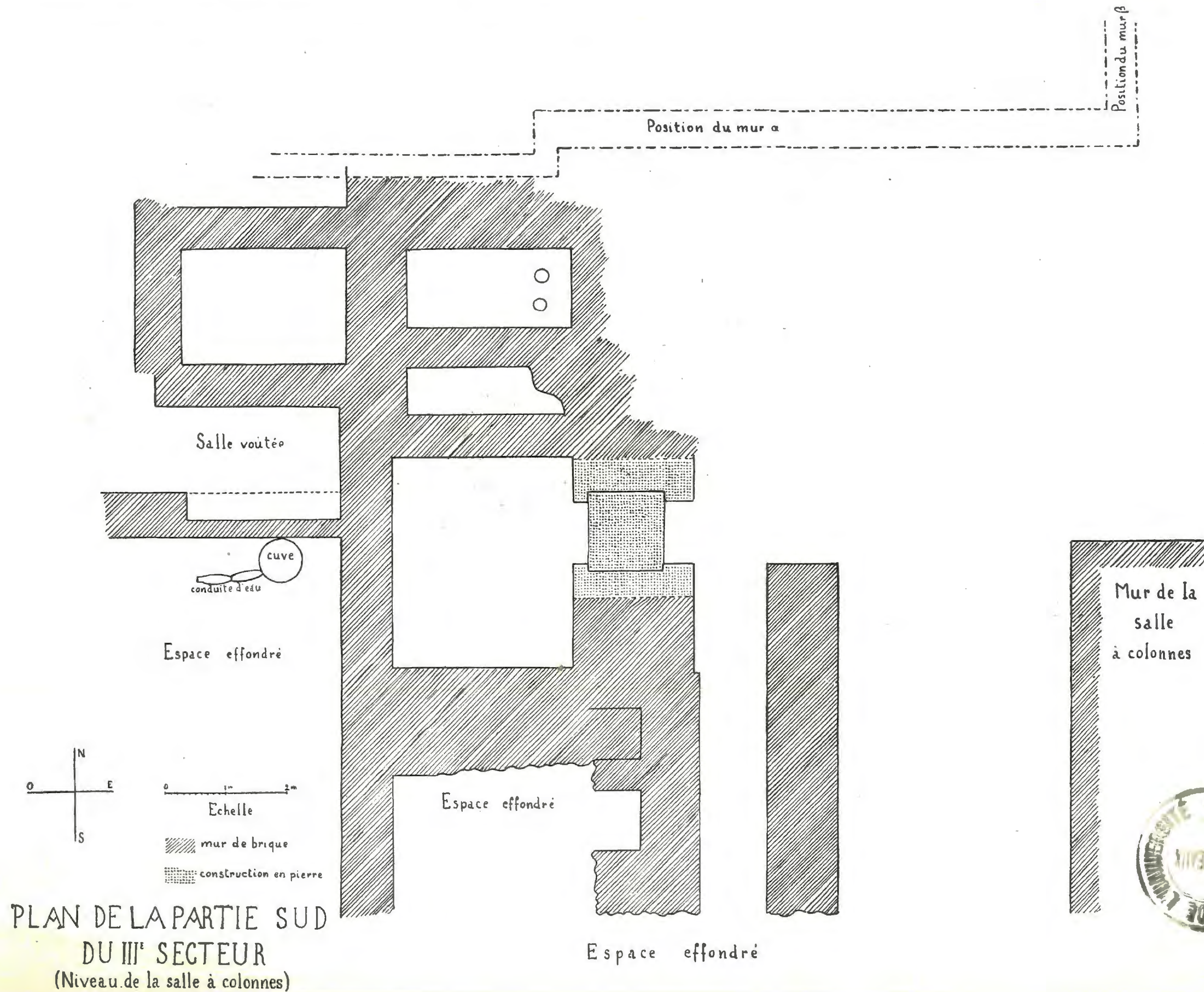
1



2

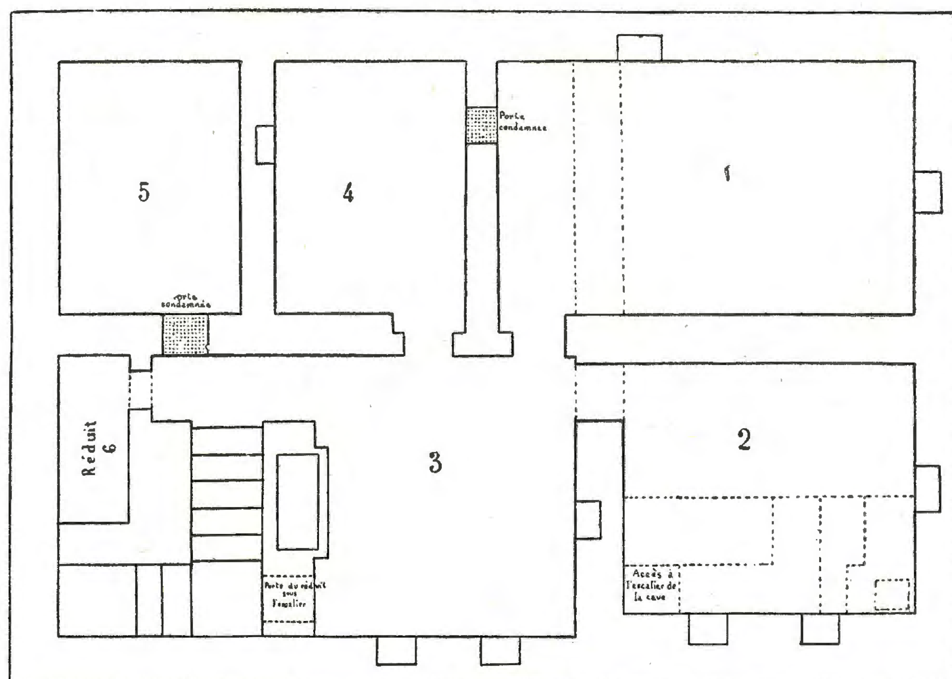


Plan du IIIe secteur au début de la campagne.

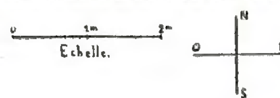


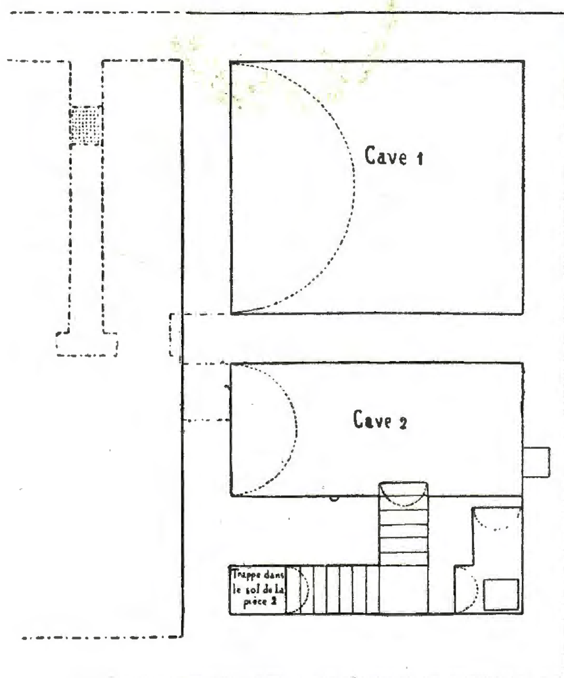
PLAN DE LA PARTIE SUD DU IIIe SECTEUR
(Niveau de la salle à colonnes)



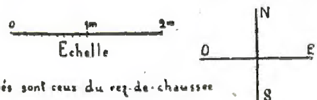


MAISON H (Plan du rez de chaussée)





MAISON H (Caves)



Les murs figurés en traits ponctués sont ceux du rez-de-chaussée

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounirah.

A ALEXANDRIE : à la Librairie J. Hazan, ancienne librairie L. Schuler, rue Chérif-Pacha, n° 6.

A PARIS : à la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob;

— chez Fontemoing et Cie, E. de Boccard, successeur, 1, rue de Médicis.

A LEIPZIG : chez Otto Harrassowitz.